

Rapport à mi-mandat de l'Observatoire des Engagements

Membres : Jean-Louis Jaillard, Michel Riegert, Isabelle Roptin et Raymond Roptin

1. Finances :

- L'annulation de l'augmentation des impôts communaux décidée pour 2008 par l'ancienne municipalité a été respectée. Jusqu'ici, le pourcentage d'imposition communal n'a pas augmenté.
- La réduction de la dette de la ville est amorcée, sans augmentation des impôts :
 - En 3 ans, la dette a décré de 400 000 euros
 - Remboursement par anticipation d'un emprunt de 380 000 euros
- La traque des dépenses superflues est engagée grâce à un travail de rationalisation des dépenses :
 - Lancement de marchés pour maîtriser la fonction achat au sein des services municipaux avec un véritable travail de mise en concurrence
 - Embauche d'un magasinier
 - Maîtrise des dépenses courantes de gestion
- La sollicitation de subventions est encouragée activement:
 - Morangibus financé uniquement par la publicité d'entreprises privées
 - Charte culturelle conclue avec le Conseil général
 - Le contrat départemental quinquennal (réhabilitation des écoles, mise aux normes de l'espace Charcot)
 - Subvention du Conseil général pour l'achat d'une lame de déneigement
 - Fond de concours de l'agglomération pour le Festival Ados
 - Financement de la CAF pour le Jardin des Petits Pas

2. Démocratie locale

- Une Charte de la Démocratie locale a été signée par la Municipalité
 - Le Comité de suivi de la Charte ainsi que l'Observatoire des engagements ont été constitués et se sont réunis à plusieurs reprises.
 - Il a été inscrit dans le règlement intérieur du Conseil municipal que toute proposition signée par 500 habitants serait obligatoirement soumise en Conseil municipal.
 - Cf. la Pétition Voie du Cheminet
 - Les Habitants sont autorisés et encouragés à s'exprimer devant le Conseil municipal en fin de séance.
 - La parole est donnée aux Morangissois qui sont consultés avant la réalisation de projets grâce à la mise en place de :
 - réunions de quartier
 - visites de rue
 - Assises (de la petite enfance, de la démocratie locale)
 - Comités de suivi (aire des gens du voyage, réduction des déchets)
 - Monsieur le Maire reçoit les habitants à sa permanence le vendredi de 17h à 19h toutes les semaines et tient une permanence téléphonique le lundi de 18h à 19h.
 - Du lundi au jeudi, de 18h à 19h, un élu est de permanence en mairie.
- La Maison des projets et de la concertation n'a pas été créée.*
- L'espace mis à disposition de l'opposition a été quelque peu réduit avec la parution tous les 2 mois du journal communal.*

3. Petite Enfance

- Suite à la tenue des Assises de la Petite enfance, la Municipalité a décidé de privilégier la qualité de l'accueil pour la Petite enfance à la quantité. Pas de doublement des places en crèche donc mais des solutions plus adaptées aux besoins des parents et des enfants tel que :
 - le Jardin des Petits Pas
 - Un projet multi accueil
 - L'implantation de jeux accessibles à tous au sein de structures municipales est en cours de réalisation avec la création de jeux de plein air à l'Ormeteau et au Jardin des Petits Pas.

- *Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) n'est pas encore créé.*

4. Enfance

- Le projet de campus scolaire à l'école Moreau a été rejeté.
- Le développement de l'accueil périscolaire est encouragé par la mise en place d'un accompagnement scolaire professionnalisé (gouter et encadrement par des enseignants et animateurs formés) et grâce à une tarification au quotient familial pour donner accès à l'étude au plus grand nombre.
- Un partenariat durable avec les piscines de Chilly et Paray a été conclu pour les classes de CP et de CE1.
- L'accueil pour les préadolescents en période de vacances scolaires est réalisé avec les semaines multi-activités.

- *La ludothèque n'est pas encore créée.*
- *Le plan lecture n'est pas encore mis en place.*
- *Le partenariat avec l'AIM pour favoriser l'informatique pour les jeunes n'est pas réalisé.*

5. Jeunesse

- Des jobs d'été ou divers sont proposés aux jeunes, en priorité de 17 ans, en s'assurant d'une juste répartition hommes/femmes, pour financer entre autre leur permis de conduire.
- La Fabrique à Projets a permis depuis sa création d'aider des jeunes morangissois à réaliser leurs projets (cf. voyage humanitaire au Togo) en mettant à leur disposition des moyens humains, logistiques et financiers.

6. Famille

- La nomination d'une Coordinatrice Petite Enfance correspond à la volonté de la Municipalité d'entretenir un lien parent-enfant.

- *La participation des parents dans les conseils de crèches et de centres de loisirs n'est pas encore aboutie.*

7. Seniors

- Un service de portage de repas a été créé et est reconduit pour 3 ans. Il concerne aujourd'hui 25 personnes environ et s'adapte aux régimes particuliers des bénéficiaires (sans sel...etc)
- Les différentes activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi que la semaine bleue rencontrent un fort succès.
- Un service de transport adapté (le Morangibus) a évolué vers un transport à la demande.
- *Le service dédié à nos aînés et à leurs familles coordonnant l'ensemble des actions n'est pas encore créé.*

8. Civisme et sécurité

- Un rappel des bonnes pratiques et du respect des règles de civisme envers les autres est fait régulièrement dans le journal communal ainsi que sur le site internet de la Ville. Monsieur le Maire intervient également sur ces sujets lors des visites de rue.
- Dans le cas d'incivilités ou de petites atteintes à la loi, la mairie propose des travaux de réparation au profit de la commune.
- La police municipale apporte son concours au respect des règles de stationnement, de voisinage et d'urbanisme en assurant des rondes et une présence aux endroits stratégiques et sensible de la Ville (zones bleues devant les commerces, écoles...)
- *La Cérémonie d'accès à la majorité n'a pas encore été mise en place.*

9. Social

- Une commission extra-municipale "handicaps" a été créée. Elle est consultée pour tous les aménagements et travaux entrepris sur la ville. Elle est représentée à la Fête des associations afin de sensibiliser les Morangissois à la problématique du handicap.
- Une nouvelle tarification au quotient familial a été mise en place (cf. carte Sport-culture)
- Un plan de lutte contre l'exclusion a été mis en place mais tend à être redéfini pour de meilleurs résultats.
- La gratuité de la bibliothèque a été mise en place.
- Une permanence d'accueil pour les démarches administratives, juridiques et sociales a été créée, dorénavant sur rendez vous. Elle agit notamment auprès de la Sécurité sociale, la CAF...
- *L'épicerie sociale n'a pas été créée.*

10. Culture

- Une charte de développement a été signée avec le Conseil général, renouvelée tous les ans, donnant accès à des subventions pour les manifestations municipales.
- La programmation de spectacles et d'expositions définie chaque année par la Municipalité est relayée par les associations locales et les établissements scolaires, notamment les maternelles et primaires avec l'organisation de visites adaptées au jeune public, en lien avec leur programme scolaire.
- Les activités culturelles à destination des plus jeunes sont soutenues dans le cadre associatif. C'est le cas pour les spectacles vivants à destination des tout petits qui rencontrent un fort succès (taux de remplissage maximum)

- La collaboration et les partenariats avec la MJC Relief prennent une dimension supérieure avec des réalisations communes :
 - Studio de répétition
 - Festival Ados
 - Festival rock à Pechao
- La programmation culturelle de la Ville est gratuite (automne hiver et printemps été) et s'adresse à tous les âges.
- La carte Sports-culture a été mise en place, et est reconduite, sur la base du quotient familial.
- La réhabilitation du patrimoine architectural de la Ville est lancée avec notamment la réhabilitation des deux écoles ainsi que de l'espace Charcot.
- *La mise en place de conventions avec les villes voisines dans le domaine culturel n'a pas encore abouti*

11. Sport

- Un contrat d'objectifs est conclu systématiquement avec les associations sportives locales dont la subvention est supérieure à 23 000 euros.
- La Municipalité dynamise la pratique sportive par des événements fédérateurs (randonnées, cross, roller, vélo...) et par la mise en place d'une activité multi-sports ouverte aux jeunes et aux adultes qui souhaitent faire du sport sans esprit de compétition (Tout court, Tout marche, Tout vole)
- La réorganisation des salles de sport accueillant les activités sportives a été réalisée (Gym, judo, aikido, roller, gym séniors, bridge, foot en salle, escrime)
- Des défibrillateurs ont été mis en place dans les endroits stratégiques de la Ville.
- Un responsable des Sports en relation avec les gardiens d'équipements est l'interlocuteur des associations sportives.
- *La campagne de sensibilisation sur l'alimentation et le dopage n'a pas été engagée.*

12. Loisirs, fêtes, convivialité

- La collaboration avec le Comité des Fêtes est approfondie, notamment dans le cadre de la préparation de la Fête Saint Michel
- Les initiatives des habitants comme les repas de rue ou la Fête des voisins, sont facilitées et encouragées avec l'aide logistique et technique du Pôle Animation Locale et des Services Techniques.
- La cérémonie annuelle des vœux est ouverte à tous les Morangisais.

13. Vie associative

- *Pas de création d'un pôle associatif géré par les associations elles-mêmes*
- *Pas de création d'associations de quartier et de locataires*

14. Jumelage

- L'approfondissement des jumelages avec les villes européennes a été engagé :
 - Fête de l'Europe en janvier 2009 à Morangis avec la venue d'une délégation de Bedonia

- Délégation morangissoise au Noël de Plaidt
 - Délégation de Plaidt au marché de Noël de Morangis
 - Délégation morangissoise à la Fête des Œillets le 25 avril : préparation d'un futur échange entre les jeunes des deux villes
 - délégation de musiciens de la MJC au Festival rock de Pechao
- *Un jumelage de coopération avec un pays en voie de développement n'est pas encore mis en œuvre.*

15. Urbanisme

- La présence assidue des élus dans les bureaux communautaires de l'agglomération Europ'Essonne est assurée par des bulletins de présence.
- L'affirmation du rôle pivot de Morangis dans l'articulation entre le plateau de Saclay-Massy et le Pôle d'Orly, tous deux confortés dans le cadre du Grand Paris, est encouragée par les interventions de Monsieur le Maire et de son adjoint à l'urbanisme dans les Conseils communautaires et lors de réunions avec le STIF.

16. Transport et circulation

- Le développement des transports en commun est encouragé :
 - Maintien de la ligne de bus 399 dans la Ville de Morangis
 - Une navette communautaire a été mise en place
 - La fixation de règles de stationnement rue par rue est en cours.
 - Le rappel des règles de stationnement (unilatéral tous les 15 jours) et de civisme
- *Les voies cyclables dans Morangis ne sont pas toutes réalisées.*

17. Déchets et environnement

- La collecte hebdomadaire des emballages et le service de ramassage des encombrants trimestriel sont assurés.
 - la Municipalité encourage les pratiques visant à réduire la quantité de déchets produits avec :
 - La signature d'une charte de l'environnement
 - Le STOP PUB
 - La mise à disposition de composteurs gratuits pour les habitants
 - L'installation de composteurs dans les écoles.
 - Une étude sur la modification de la taxe d'ordure ménagère pour la rendre plus juste est en cours.
- *Les clauses environnementales ne sont pas encore incluses dans tous les marchés publics (déjà effective dans le marché de restauration).*
- *La Municipalité n'a pas encore lancé son programme de lutte contre la réduction de gaz à effet de serre*
- *L'achat de véhicules propres n'a pas été pris en compte dans le renouvellement de la flotte des véhicules municipaux jusqu'à présent.*